

- Nouvelles des Églises adventistes***
- 2 Collonges-sous-Salève, France – Le Campus adventiste du Salève se souvient
 - 2 Collonges-sous-Salève, France – Jean Baubérot et la laïcité
 - 3 Silver Spring, Maryland, États-Unis – L'Église adventiste lance un projet sur dix ans en faveur de l'Asie centrale
- Église protestante unie de Belgique***
- 3 Bruxelles, Belgique – Une Église unie mais pas uniforme
 - 4 Bruxelles, Belgique – Participation à la Conférence mondiale des religions pour la paix
- Bible***
- 5 Paris, France – Une liste de lecture de la Bible au sein de la FPF
- Œcuménisme***
- 5 Bergerac, Dordogne, France – L'œcuménisme fait peau neuve
- Liberté religieuse***
- 6 Lugano, Suisse – Hommage à Gianfranco Rossi, défenseur infatigable de la liberté religieuse
 - 7 Rome, Italie – Benoît XVI souhaite que la liberté religieuse soit reconnue comme un droit inaliénable
 - 7 Pologne – Luther traité d'hérétique sur des affiches dans tout le pays
 - 8 Québec, Canada – Les Québécois frileux face à la diversité

Bulletin publié par le Service de presse adventiste

(Service de communication adventiste francophone)

BP 100
30, avenue Emile-Zola
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex,
France

Rédaction :

Tél. : 01 64 79 87 00
Fax : 01 64 79 87 19
E-Mail : communications@ufbsda.org

Les communiqués peuvent être
reproduits avec mention de la source
: BIA

Directeur de publication

Jean-Paul BARQUON

Rédaction

Jean-Paul BARQUON

Correspondants

Philippe AUROUZE
Jean-Jack CHAFOGRACK
Dominik Frikart
Michel MAYEUR

Secrétariat administration

Suzie SAUVAGNAT

Nouvelles des Églises adventistes

(Campus/BIA) Dammarie-lès-Lys
**Collonges-sous-Salève, France - Le
Campus adventiste du Salève se souvient**

Les passeurs, qui ont permis à de nombreux Juifs ou résistants d'échapper à la persécution nazie, occupent une faible place dans la mémoire collective de la seconde guerre mondiale. Le vendredi 16 novembre 2007, le Campus adventiste du Salève a donc voulu honorer les membres de son personnel qui ont joué un rôle décisif dans le salut de dizaines de Juifs pendant la dernière guerre.

Après que Sylvain Ballais, nouveau directeur du Campus, ait officiellement accueilli les nombreuses personnalités présentes, Richard Lehmann, recteur académique, a évoqué la personne de Jean Weidner. Croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, honoré par de nombreux pays, celui-ci a un arbre planté à son nom dans l'allée des Justes à Jérusalem pour avoir sauvé plus de 600 Juifs et 300 résistants au travers de son réseau, intitulé Dutch-Paris. Ce réseau faisait transiter des Juifs depuis la Hollande vers la Suisse et l'Espagne, via Bruxelles et Paris. Ancien élève du Campus, adventiste convaincu, Jean Weidner s'est servi de ses liens d'amitié au sein de l'école pour faire de celle-ci un élément clé de son action.

Toute la famille scolaire rassemblée a pu ainsi entendre le témoignage d'Anna, veuve de Jean Zurcher, sur les risques encourus lorsque son mari faisait passer de nuit des Juifs sous les barbelés de la frontière suisse, ou transmettait du courrier compromettant.

Roger Fasnacht, ancien administrateur de l'école, a souligné l'action d'autres professeurs ou étudiants tels que Jean Lavanchy, Raymond Meyer, Frédéric Charpiot et le docteur Pierre Toureille. Plus de 150 personnes ont ainsi transité par l'école ou les foyers du personnel. Quelques chambres, dans le bâtiment des Sources, leur étaient réservées. L'an passé, les anciens fermiers du Campus, Émile et Yvonne Bernard, ont reçu à titre posthume la médaille des Justes pour leur contribution à cette action.

Plus de trente collaborateurs du réseau ont payé de leur vie leur courage, dont Gabrielle, la propre sœur de Jean Weidner, le pasteur Paul Meyer et le consul des Pays-Bas à Paris.

Roberto Badenas, représentant la région administrative eurafricaine des adventistes, a vivement encouragé les jeunes à porter les valeurs du courage et du dévouement défendues par les anciens.

Après avoir entendu deux jeunes jouer la musique du film « La liste de Schindler », dans une cérémonie émouvante, les deux témoins survivants, Anna Zurcher et Roger Fasnacht ont transmis symboliquement la flamme du courage et du service du prochain à deux étudiants, qui l'ont ensuite transmise à deux collégiens, et ces derniers à deux élèves de l'école primaire. L'assemblée s'est alors unie, sous la conduite de Sylvain Ballais, pour chanter le refrain de la célèbre mélodie d'Enrico Macias : « Aimez-vous les uns les autres ».

La cérémonie s'est achevée par le dévoilement d'une plaque commémorative. La liberté de conscience et le respect du prochain sont des valeurs fragiles qu'un tel devoir de mémoire permet de renforcer. Les 500 personnes présentes ont pu s'en convaincre. (RL)

(Campus/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
**Collonges-sous-Salève, France – Jean
Baubérot et la laïcité**

La faculté de théologie du Campus adventiste du Salève a reçu, le mercredi 17 octobre, le professeur Jean Baubérot, titulaire de la chaire « histoire et laïcité » à la Sorbonne et président d'honneur de l'École pratique des hautes études. Pendant deux heures, Jean Baubérot a présenté aux étudiants et aux professeurs une conférence intitulée : « Conscience et liberté : la laïcité et les convictions ». Véritable apôtre d'une laïcité ouverte et tolérante, il a montré comment la liberté de conscience a pu s'instaurer en France au travers des développements de la laïcité.

La laïcité, dit Jean Baubérot, a trois caractéristiques : (1) Elle a pour but la liberté de conscience. (2) Elle milite en faveur de la séparation du politique et du religieux, de l'indépendance réciproque de l'Église et de

l'État. (3) Elle revendique la neutralité, autrement dit l'égalité entre toutes les croyances et toutes les convictions. C'est par elle que la liberté de conscience a pu cheminer.

Alors que d'autres pays comme l'Allemagne et l'Angleterre ont admis le pluralisme religieux sur la base d'une croyance commune en Dieu, la France n'a pu se dégager d'une religion nationale que par le biais d'une séparation de l'Église et de l'État et au travers de lois telles que celle de 1905 ou celle de la création de l'école laïque. Tout en maintenant l'enseignement privé, notamment catholique, Jules Ferry a imaginé une école d'État laïque, c'est-à-dire neutre tant sur le plan philosophique et religieux que confessionnel. La présence de l'enseignement privé confessionnel devait témoigner du fait que l'État admettait en son sein la diversité d'opinion.

Pendant longtemps, on a cru que le progrès économique conduirait au progrès social et moral. Les deux guerres mondiales ont ébranlé cette philosophie. Le progrès guerrier a accompagné le progrès économique. La bioéthique, par exemple, a montré, par sa complexité, combien le progrès technique est déconnecté du progrès moral et social.

Pour Richard Lehmann, recteur chargé des affaires académiques du Campus adventiste du Salève, « dans la période actuelle de mutation où la défense de la liberté va au-delà de la liberté de religion, Jean Baubérot prône une laïcité participative où se rencontrent, dans le débat et le dialogue, tous les courants d'opinion, y compris religieux, afin de construire une morale sociale, si ce n'est de consensus, du moins d'écoute et de tolérance. En somme, une laïcité neuve où les Églises participent à la réflexion. Message d'ouverture qui mérite d'être entendu par tous ».

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Silver Spring, Maryland, États-Unis - L'Église adventiste lance un projet sur dix ans en faveur de l'Asie centrale

L'Église adventiste mondiale a récemment approuvé un projet sur 10 ans au profit des 60 millions de personnes autochtones résidant en Asie centrale.

Les cinq pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et

Turkménistan) représentent une zone de grand défi pour la mission chrétienne. En septembre dernier, en Ouzbékistan, deux pasteurs adventistes ont été condamnés pour avoir « *outrépassé leurs droits en matière d'organisation des cultes* ». En 1999, une église adventiste a été complètement détruite au bulldozer par le gouvernement du Turkménistan. Bien que l'Église adventiste soit présente dans cette région depuis plus de cent ans, le climat sociopolitique et le manque de ressources ont gêné la croissance de l'Église et la capacité de ses membres à bâtir des ponts de compréhension et d'amitié avec les peuples indigènes d'Asie centrale.

Rubin Ott, président de l'Église adventiste dans cette région, déclare : « *Nous souhaitons former les membres d'Église à répondre aux besoins physiques, relationnels et spirituels des autochtones* ». Cette initiative aidera aussi à mettre en place une école adventiste à orientation professionnelle et un programme de formation aux soins médicaux.

Le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan se trouvent dans ce que les dirigeants de l'Église adventiste appellent « la fenêtre 10/40 », zone qui s'étend de l'Afrique du Nord vers l'Asie, et dans laquelle les deux tiers de la population mondiale vivent. Foyer de plusieurs religions principales du monde, « la fenêtre 10/40 » comprend les villes les plus grandes et qui ont la croissance la plus rapide. Elle accueille aussi les personnes les plus pauvres du monde et représente l'endroit où il y a le plus petit nombre de chrétiens. Gary Krause, directeur du bureau mondial de la mission adventiste, déclare : « *Aider les autochtones d'Asie centrale est une priorité pour l'Église adventiste. Grâce à la générosité de ceux qui soutiennent la mission, nous pouvons aider à combler ce besoin* ».

Église protestante unie de Belgique

(EPUB/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Bruxelles, Belgique - Une Église unie mais pas uniforme

Le samedi 24 novembre, l'Assemblée synodale a réuni les délégués de l'Église protestante unie de Belgique (EPUB) à Bruxelles. Alors que la

Belgique est présentée comme un modèle en crise dans la presse nationale et internationale, des initiatives de citoyens veulent remettre au goût du jour l'unité et la solidarité. Cette situation n'a pas manqué d'interpeller les délégués à porter un regard critique sur le fonctionnement des structures de l'Église et à s'engager dans une attitude responsable. Les décisions qui sont prises par l'EPUB contribuent à façonner un modèle d'Église. Celle-ci se questionne sans cesse sur sa place et le rôle qu'elle entend tenir dans notre société.

Il y a quatre ans, l'EPUB avait confié à un groupe de travail la réflexion et l'élaboration d'un texte cadre sur « l'Église et l'homosexualité ». Si la discussion a dépassé les clivages linguistiques, elle a aussi confronté chacun à un exercice pratique d'écoute et de respect de l'autre dans ses choix et ses opinions. Au regard des différents éclairages, le groupe de travail a voulu souligner que, bien plus qu'une problématique, il s'agit de personnes et de leur vécu. Dans cette logique, il invite à remettre l'accent sur le respect et l'écoute, qui sont au centre du ministère d'accueil de l'Église. L'approbation de ce texte par l'Assemblée synodale invite chaque consistoire de paroisse à se forger une opinion et à se positionner. Par ce processus, les délégués confirment le modèle d'unité dans la diversité et invitent à poursuivre, dans l'écoute et le respect mutuel, le dialogue au niveau local. Les délégués se réjouissent également de l'organisation d'un rassemblement national le 26 avril 2008, organisé par le district Anvers-Brabant-Limbourg. Cette réunion sera l'occasion de se retrouver par-delà les langues pour partager les ressemblances, mais aussi les différences, et de les considérer comme des richesses. Pour la première fois, d'autres Églises partenaires seront de la partie.

Face aux défis internes, l'EPUB confirme son choix du dialogue comme chemin privilégié. Dialogue dont elle fait aussi son outil principal dans ses rapports avec l'extérieur. (Dorothee Bouillon, porte-parole de l'EPUB).

(EPUB/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Bruxelles, Belgique - Participation à la Conférence mondiale des religions pour la paix

« *Faire ensemble ce que nous ne sommes pas obligés de faire séparément* ». L'Église protestante unie de Belgique est soucieuse de

traduire en actes le message dont elle est porteuse. À ce titre, elle s'inscrit depuis plusieurs années dans des démarches qui visent à promouvoir la paix. Convaincue que cette route passe par l'écoute et le dialogue, c'est avec enthousiasme qu'elle prend part, aujourd'hui, au Conseil des leaders religieux de Belgique, élaboré par la Conférence mondiale des religions pour la paix, pour renforcer les bénéfices des structures existantes mais aussi pour intensifier leur rôle face aux enjeux de notre société. Cette organisation rassemble des personnes issues de différentes religions qui entendent promouvoir ensemble la paix, tant à l'intérieur de leur propre confession que dans la société en général. Une assemblée mondiale a lieu tous les quatre ans depuis 1970. La section belge œuvre depuis 1981 à l'organisation de rencontres interreligieuses et au soutien d'initiatives locales.

À l'issue de cette première rencontre, les organisateurs se sont félicités de la diversité des convictions représentées et de leur détermination à une action commune. Citons la présence de Monseigneur Godfried Danneels, du Grand rabbin Albert Guigui et du pasteur Guy Liagre, mais aussi de minorités moins médiatisées comme le Jaïn, représenté par Monsieur Mehtna Ramesh. Ce Conseil nouvellement créé veut être un espace de dialogue et de respect entre les différentes religions.

La promotion de valeurs communes au cœur même de la société civile constitue un autre aspect de la tâche que le Conseil souhaite mener. De l'avis général, il s'agit d'enrayer des phénomènes de violence provoqués par la peur ou la méconnaissance de l'autre. Persuadés de la force des déclarations communes, les participants espèrent en faire un outil pour manifester leur responsabilité face à la société dans les temps à venir.

Il a été décidé conjointement de désigner un groupe de rédacteurs pour un projet de charte. Les axes principaux de celle-ci définiront les termes du dialogue et les moyens d'atteindre les objectifs fixés par les participants.

Cette initiative invite les religions à ne pas gommer les différences, mais à s'inscrire dans une démarche de coopération pour un mieux-être dans la société. (Dorothee Bouillon).

Bible

(FPF/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France - Une liste de lecture de la Bible au sein de la FPF

Au sein des Églises protestantes, plusieurs listes circulent, qui ont chacune leur histoire, leur cohérence, leurs lecteurs, et qui se font parfois concurrence. Prenant appui sur la dynamique fédérative actuelle, le service biblique de la Fédération protestante de France a eu à cœur de réfléchir à cette situation et a estimé important d'essayer de constituer une liste de lecture commune aux Églises membres de la FPF. Ce projet a été unanimement approuvé par le conseil de la FPF, qui a donné mission à ce service de le mener à bien. C'est dans ce contexte qu'est née la liste *La Bible en 6 ans*, qui guidera chaque jour le lecteur dans sa lecture, dès le 1er janvier 2008.

Quelques caractéristiques de *La Bible en 6 ans* :

1) Tous les textes canoniques de la Bible sont lus, l'Ancien Testament sur un cycle de 6 ans, le Nouveau Testament sur un cycle de 3 ans, donc 2 fois en 6 ans. 2) Les lectures proposées sont plus amples que dans les listes actuelles. 3) Pour le dimanche ou le samedi, la lecture est en continuité avec la lecture de la semaine. Les textes indiqués par le Missel romain sont également indiqués. 4) Pour Noël, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte, plusieurs textes sont proposés, pour rendre attentifs aux résonances littéraires et théologiques. 5) Un psaume est proposé chaque jour.

Cette liste n'a pas été décrétée en un jour, elle n'est pas non plus née ex nihilo. Elle est le fruit d'années de travail d'une équipe fédérative - fait remarquable dans le monde protestant ! Ont œuvré à ce travail : Christian Bonnet, ex-secrétaire général de l'Alliance biblique française et maintenant au DEFAP, Jean-René Pfender, responsable de *Parole pour tous*, Sophie Schlumberger, responsable du service biblique de la FPF, Jéma Taboyan, responsable des guides bibliques à la Ligue pour la lecture de la Bible, et Jean-Claude Verrecchia, représentant l'Union des Fédérations des Églises adventistes de France. Des représentants de l'Église réformée d'Alsace et de Lorraine, ainsi que de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine se sont ponctuellement associés.

Autre fait remarquable, l'édition de cette liste est également fédérative : Bibli'O (nom commercial de la Société biblique), les Éditions Vie et Santé et la Ligue pour la lecture de la Bible se sont associés pour l'éditer ensemble. C'est avec passion et humilité que l'équipe a travaillé à ce projet. Elle espère que cette liste sera pour chacun des lecteurs un précieux compagnon sur leurs routes bibliques et spirituelles.

Œcuménisme

(Yvon Bilisko/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Bergerac, Dordogne, France – L'œcuménisme fait peau neuve

Le lundi 22 octobre 2007, au cours de deux différentes rencontres, la population de la Dordogne a eu l'occasion d'entendre parler d'œcuménisme : lors de la pastorale régionale œcuménique des pasteurs et des prêtres de Dordogne et durant une conférence publique à Bergerac, organisée le même soir par la même pastorale régionale, avec 100 participants. Pour ces deux occasions, le père Michel Mallèvre, responsable de la promotion de l'unité des chrétiens dans l'Église catholique, et le pasteur Gill Daudé, responsable du service œcuménique à la Fédération protestante de France, ont tiré les leçons du travail accompli jusqu'à ce jour.

Lors d'une conférence publique à Périgueux donnée le mardi 23 octobre, le père Bernard Dubasque, ancien membre du secrétariat pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, et le pasteur Gill Daudé ont insisté sur la continuité du mouvement œcuménique, qui semble quelque peu ralentir aujourd'hui. « *Comment sont repris, dans nos Églises, les dialogues œcuméniques ? Le dialogue œcuménique est-il théologique ou basé sur le mûrissement, dans l'acceptation de l'autre dans sa différence ? Les chrétiens, qui se regardaient comme des adversaires hier, se regardent-ils maintenant comme étant tous dirigés également par l'Esprit ?* »

Le père Dubasque a, quant à lui, présenté les convictions de l'Église catholique (Jean 17.11). Jésus est mort pour l'unité, c'est le motif de sa venue. L'Église catholique déclare que l'œcuménisme existe « *de par la volonté du Christ* ». Le pape Benoît XVI a déclaré à tous

les cardinaux, au lendemain de sa nomination : « *Nous serons jugés d'après ce que nous avons fait pour l'unité de tous les disciples du Christ, selon la communion avec le Dieu trinitaire ! Le centre, ce n'est pas nous, c'est le Dieu trinitaire !* ». Le retour des frères séparés n'est plus exigé par l'Église catholique : c'est dans le respect de l'autre que doit se construire l'œcuménisme.

Le père Michel Mallèvre pense qu'il est primordial de rencontrer l'autre dans sa diversité. « *Jean-Paul II a affirmé qu'il fallait faire ensemble tout ce qui n'est pas indispensable de faire séparément ! En fait, il existe trois qualités pour être un bon chrétien œcuménique : l'amour, la prière et la patience* ».

Après ces rencontres, le pasteur adventiste de Périgueux, Yvon Bilisko, qui est aussi le secrétaire de la pastorale œcuménique des prêtres-pasteurs de la Dordogne, se demande si son Église pourra rester encore longtemps en marge de ce mouvement œcuménique qui est en train de faire peau neuve. Selon lui, « *le premier paragraphe des relations confessionnelles de l'Église adventiste n'écrit-il pas qu'elle considère la division du monde chrétien comme un scandale et une cause de faiblesse pour le témoignage du monde chrétien ?* ». L'Église adventiste pense qu'il est du devoir de tous les chrétiens de s'efforcer de « *conserver l'unité de l'Esprit par le moyen de la paix* » (Éphésiens 4.13). Les adventistes ne sont favorables « *ni à la fusion des Églises ni à l'uniformité de leurs institutions, mais à l'unité des individus réunis autour de la Bible et à l'enseignement de Jésus-Christ* » (Y.B.)

Liberté religieuse

(AIDLR Suisse/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Lugano, Suisse - Hommage à Gianfranco Rossi, défenseur infatigable de la liberté religieuse

Au cours d'une cérémonie, organisée le samedi 3 novembre 2007 à Lugano (Suisse), John Graz, secrétaire général de l'*International Religious Liberty Association* (IRLA), a remis une plaquette à Gianfranco Rossi, ancien secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR) de 1982 à 1995, comme

marque de reconnaissance de la part de l'Église adventiste mondiale pour son engagement inlassable au service de la liberté religieuse. De nombreuses personnalités politiques et religieuses ont envoyé des lettres de félicitation et ont exprimé leur estime et leur considération tout en regrettant de ne pas avoir pu assister à la cérémonie. Parmi les personnalités présentes se trouvaient, outre John Graz, Karel Nowak, actuel secrétaire général de l'AIDLR, Fulvio Pezzati, avocat et président de la Commission pour l'intégration des étrangers et pour la lutte contre le racisme en Suisse, et Pierre Hess, secrétaire de la section suisse de l'AIDLR. Ils ont chacun fait l'éloge de Monsieur Rossi, relevé telle ou telle facette de sa personnalité et expliqué l'importance de son travail et de sa lutte contre l'intolérance religieuse.

Gianfranco Rossi a poursuivi, bien au-delà de l'âge de la retraite, son combat auprès des institutions internationales et tout particulièrement auprès de la commission des droits de l'homme à l'ONU, à Genève. Il a su s'y faire des amis, même parmi les plus hauts fonctionnaires de ces organisations, et a obtenu le respect des États, dont il avait à stigmatiser les infractions dans le domaine de la liberté religieuse. Il a, entre autres, contribué à la rédaction de la « Déclaration sur l'élimination de toutes formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction », document de référence de l'ONU, et tout particulièrement à celle de l'article 6, paragraphe H, qui stipule : « *Conformément à l'article premier de la présente Déclaration et sous réserve des dispositions du paragraphe 3 dudit article, le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction implique, entre autres, les libertés suivantes : . . . h) La liberté d'observer les jours de repos et de célébrer les fêtes et cérémonies conformément aux préceptes de sa religion ou de sa conviction ...* ».

C'est pourquoi, cette cérémonie et cette plaquette étaient aussi un signe d'appréciation et de reconnaissance de la part de l'Église adventiste pour un ambassadeur et un diplomate au service de la liberté religieuse.

(Libreria Editrice Vatican/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Rome, Italie - Benoît XVI souhaite que la liberté religieuse soit reconnue comme un droit inaliénable

« *La liberté d'action de l'Église représente un droit inaliénable, et c'est la condition primordiale pour mener à bien votre mission parmi le peuple, même dans des circonstances difficiles* ». C'est ce qu'a rappelé le pape Benoît XVI au nouvel ambassadeur de l'Équateur auprès du Saint-Siège, Fausto Cordovez Chiriboga. Dans son discours, Benoît XVI a pris acte « *de la volonté du gouvernement actuel de Quito, de s'occuper, en priorité, des plus nécessiteux, en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église. Les citoyens doivent jouir de tous les droits, comme aussi des obligations correspondantes, en obtenant de meilleures conditions de vie concernant le travail, l'éducation et la santé, et le plein respect de la personne, de la conception jusqu'au terme naturel de la vie* ».

Le pape a rappelé à l'ambassadeur que « *l'Église catholique, avec son ministère pastoral, et en vertu de sa mission et de sa nature, n'est pas liée à quelque forme particulière de culture humaine ou de système politique, économique, ou social* ». L'Église, a affirmé Benoît XVI, « *offre une importante contribution pour le bien commun* » de l'Équateur. Il en découle « *la nécessité de promouvoir et de renforcer le champ de liberté* » que les textes constitutionnels du pays lui ont reconnue. Pour cela, « *il faut souhaiter que le nouveau système constitutionnel offre de plus grandes garanties pour la liberté religieuse des Équatoriens. L'humanité se trouve aujourd'hui face à de nouveaux scénarios de liberté et d'espoir, troublés par la situation politique instable et provoqués par les conséquences de structures sociales faibles* ». L'interdépendance entre les États est de plus en plus renforcée. Il est donc nécessaire et urgent « *de travailler pour la construction de l'ordre intérieur et international qui encourage la cohabitation pacifique, la coopération, le respect des droits humains et la reconnaissance de la dignité inviolable de la personne. En ce sens, en pensant aux nombreux Équatoriens qui émigrent vers d'autres pays, nous ne*

pouvons pas oublier que l'amour (Caritas) sera toujours nécessaire ».

En reprenant l'encyclique "Deus Caritas est", Benoît XVI a rappelé ensuite que celui qui « *renie l'amour n'accepte pas l'homme en tant qu'homme* ». Pour cela, un État ne doit pas être construit pour tout régler et tout dominer. Selon le pape, il est nécessaire que l'État « *reconnaisse généreusement et soutienne, en accord avec le principe de subsidiarité, les initiatives qui se lèvent des forces sociales. Par ailleurs, un gouvernement démocratique doit nourrir une culture de respect et d'égalité orientée pour servir le peuple* ». Le nouvel ambassadeur, pour sa part, a assuré le Saint-Père que « *le peuple équatorien est profondément chrétien et catholique ; nous vivons de terribles contradictions dans lesquelles notre foi doit constituer un vrai rempart pour affronter, avec nos principes et notre vocation chrétienne, les attaques qui cherchent à éroder les fondations de nos traditions chrétiennes* ».

(ProtestInfo/ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Pologne - Luther traité d'hérétique sur des affiches dans tout le pays

Les responsables protestants de l'une des plus grandes villes de Pologne ont condamné une campagne d'affichage traitant Martin Luther, le réformateur protestant du 16^e siècle, de blasphémateur et d'hérétique. « *Que se passerait-il si quelqu'un placardait des affiches attaquant le 'blasphème et l'hérésie du pape Jean-Paul II' à l'extérieur d'une église catholique, ou le 'blasphème de Mahomet' près d'une mosquée ? Ces actes sont tout à fait illégaux, et pourtant la municipalité n'a rien dit ni fait* », a déclaré Mariusz Maikowski, pasteur de l'Église adventiste à Lublin, dans l'Est de la Pologne.

Ces affiches représentaient un diable chuchotant à l'oreille du réformateur protestant, avec pour légende : « *Le blasphème et l'hérésie de Martin Luther* ». Elles ont été placardées partout à Lublin pour faire la promotion des conférences de Ryszard Mozgol, un représentant de l'Institut du souvenir national, organisme polonais chargé de traiter les archives de la police secrète de l'époque communiste. « *Il est choquant et incroyable que des représentations de Luther en Antéchrist puissent encore apparaître au 21^e siècle* », a déclaré le pasteur Maikowski. Cette

campagne a profondément offensé les communautés luthérienne, baptiste, pentecôtiste et orthodoxe de Lublin. Le ministère public devrait ouvrir une enquête. Le pasteur luthérien Dariusz Chwastek a qualifié les affiches de gravement préjudiciables : « *Je pense que trop de sang a été versé et que trop de bûchers se sont consumés pour que ces disputes resurgissent à nouveau plusieurs siècles plus tard* ». Des conférences, organisées par l'Organisation des monarchistes polonais, qui a pour devise « *Dieu, famille, patrie, tradition, propriété et justice* », ont eu lieu les 15 et 31 octobre, coïncidant avec le 490^e anniversaire de la réforme protestante de Luther.

L'organisation monarchiste a été fondée en 1989. Parmi ses objectifs figure la lutte pour l'établissement de « *l'État catholique de la nation polonaise* ». Elle comporte plusieurs millions de membres sur les 38 millions d'habitants de la Pologne.

(La Presse canadienne/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Québec, Canada - Les Québécois frileux face à la diversité

La diversité, notamment celle qui est religieuse, est une source de progrès, mais les Québécois sont devenus frileux face à cette diversité, estime l'ancien ministre des Communications du Québec, Louis O'Neill. Témoignant devant la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, Monsieur O'Neill a attribué cette frilosité à « *la rupture avec un passé dont on était fier et dont on est devenu honteux, n'y voyant que des failles sans y voir les réussites et des points de repères pour le présent* ». L'ancien ministre a noté que la pensée unique en faveur d'une école neutre et non confessionnelle occupe une place de plus en plus dominante dans les médias d'information.

Un des aspects positifs de la commission Bouchard-Taylor est d'avoir permis d'entendre d'autres voix et d'autres sons de cloche. Louis O'Neill a cité en exemple ces nombreux parents venus dénoncer la suppression de l'enseignement religieux à l'école. « *La majorité des parents revendique ce droit, contrairement à ce que laissent entendre les faiseurs d'opinion* », a-t-il dit. Imposer un espace privé à la pratique de la religion, c'est une chose qui « *n'existe nulle part ailleurs dans le monde, sauf peut-être dans les régimes de culture stalinienne* », a fait valoir l'ancien ministre. Il faut éviter de supprimer complètement l'enseignement religieux dans le réseau scolaire pour « *confier à des bureaucrates sacristains le droit de décider pour tout le monde* ». Une nation confiante dans sa propre identité n'a pas peur de son riche passé historique, pense-t-il. « *La diversité ethnique, culturelle et religieuse apparaît comme une source de progrès social et un défi* », a-t-il affirmé. Il a plaidé pour une liberté religieuse pour tous, « *face à une pensée unique qui manigance avec de faux consensus et pave la voie au totalitarisme idéologique* ».

Monsieur O'Neill a été accueilli avec respect par les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor. Avant d'avoir été ministre des Communications et de la Culture dans le gouvernement de René Lévesque, de 1976 à 1979, Louis O'Neill s'était élevé, dès 1956, contre la corruption des mœurs électorales du régime de Maurice Duplessis, un geste qui a pavé la voie à la Révolution tranquille.

Le pédagogue Gaston Marcotte a, de son côté, proposé une « éthique humaniste » dans l'enseignement. Il craint que l'éthique religieuse, inspirant le nouveau cours qui est dispensé dans les écoles depuis le mois de septembre, ne tente que de démontrer « *le beau côté des religions* », passant sous silence les inquisitions religieuses ou les guerres de religion.

Commission paritaire
Dépôt légal

1111 G 88583
N° 79 – CAB – 019
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
d'un an

France 12 €
Dom 13 €
Tom 15 €
CEE et Suisse 18 €

Autres pays et abonnement en cours d'année :
nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »
CCP – La Source 46 727 83 C